



Pour publication immédiate : 20 décembre 2011

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN ACCORD SUR LA LEGISLATION CONCERNANT LES TAXIS

L'accord assure que les taxis standards et par réservation sont accessibles aux personnes handicapées.

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui un accord, conclu pour fournir un service de taxi aux cinq arrondissements de la Ville de New York et d'améliorer l'accès aux taxis et service de taxis par réservation aux personnes handicapées.

Le Gouverneur Cuomo approuvera le projet de loi et l'Assemblée législative a accepté d'introduire l' amendement lors de la prochaine session parlementaire.

L'accord comprend la création d'une nouvelle classe de licences de taxis par réservation inter quartier, qui pourront être hélés, dont 20 % seront pour l'accès aux personnes handicapées. La Commission sur les taxis et limousines (TLC) sera autorisée à émettre jusqu'à 18 000 nouvelles licences et devra accorder des subventions jusqu'à 15 000 \$ pour le réaménagement ou l'achat de nouveaux véhicules pour l'accès aux handicapés. L'accord autorise aussi la ville à vendre 2 000 nouveaux médaillons, dont tous seront limités aux véhicules accessibles aux handicapés.

« En collaborant ensemble et en trouvant un terrain d'entente, je me réjouis d'avoir pu conclure un accord qui étendra les services de taxis et taxis par réservation aux quartiers extérieurs et nord de Manhattan, tout en assurant un plein accès aux handicapés », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Le projet de loi adopté initialement ne répondait pas aux besoins des personnes handicapées et n'encourageait pas l'industrie des taxis par réservation à assurer que les New Yorkais handicapés avaient un plein accès aux taxis.»

« En janvier dernier, dans mon discours du State of the City, j'ai annoncé que notre administration rechercherait à réaliser un objectif que la Ville avait éludé pendant trois décennies : fournir un service légal de taxis aux 7 millions de New Yorkais qui vivent en-dehors du district des affaires du Centre de Manhattan », a déclaré le Maire Michael R. Bloomberg. « Aujourd'hui, nous avons réalisé cet objectif historique - et c'est une grande victoire pour tous les New Yorkais qui ont toujours cherché à héler un taxi à l'extérieur de Manhattan et au nord de Manhattan. La nouvelle loi et l'accord conclu aujourd'hui génèreront aussi un milliard de dollars de revenus plus que nécessaires pour la Ville grâce à la vente de 2 000 nouveaux médaillons jaunes, dont tous seront accessibles aux handicapés. En fait, l'accord d'aujourd'hui, en augmentant le nombre de médaillons vendus de 500, génèrera encore plus de revenus pour la Ville que le projet de loi original adopté en juin. »

Le Représentant des minorités du Sénat, Dean G. Skelos a déclaré : « Au cours des six derniers mois, nous avons travaillé dur avec le Gouverneur Cuomo, le Maire Bloomberg, l'Assemblée, et les parties prenantes pour répondre à de nombreux besoins. Le résultat aujourd'hui se concrétise par un projet de loi qui améliore la législation existante et génère des revenus pour la Ville de New York en répondant aux besoins de ses résidents et de toutes les parties intéressées. »

Le Sénateur Marty Golden a déclaré : « De nombreux efforts ont permis d'améliorer la législation existante et à de nombreux égards, cet objectif a été atteint. Je me réjouis que nous pouvons avancer avec l'adoption d'un projet de loi et un accord sur des améliorations qui seront apportées en janvier. »

Le Porte parole de l'Assemblée, Sheldon Silver, a déclaré : « Ce nouvel accord améliore la proposition originale en fournissant un service de taxis amélioré aux quartiers extérieurs tout en répondant aux besoins de la communauté handicapée. Plus important encore, cela représente des revenus significatifs pour la Ville de New York sans augmentation des impôts. Je suis heureux que cette question soit résolue. »

Le député Carl Heastie a déclaré : « Je félicite le Porte parole Silver et le Gouverneur Cuomo pour leur remarquable leadership dans la réponse à cette question qui est restée sans solution pendant des décennies. Cet accord signifie un accès élargi au service de taxis pour les résidents des quartiers extérieurs et aux personnes handicapées. »

L'accord exige que le TLC prépare un Plan d'accessibilité aux handicapés, qui assurera un accès amélioré à tous les taxis, services de taxis par réservation et nouveaux véhicules accessibles par hélage, sur plusieurs années avec différentes phases d'introduction des véhicules à la flotte. Le Plan d'accessibilité aux handicapés sera préparé en consultation avec les groupes de défense des handicapés, et autres parties prenantes. Le Plan sera soumis aux commentaires du public et au Conseil de la Ville, et pour approbation auprès du Département des transports de l'Etat de New York. Seulement 400 médailles de taxis jaunes seront émis avant l'approbation du Plan d'accessibilité aux handicapés.

###

*Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418*